



Vente véhicule de société après cessation d'activités

Par **lionel1069**, le **22/01/2021 à 15:06**

Bonjour ,
J'ai effectué la cessation d'activité de mon entreprise (sarl) en 2017 sans avoir pu vendre le véhicule de la société. A ce jour, j'ai trouvé un acheteur mais la carte de grise du véhicule est toujours au nom de la société.
Puis je vendre le véhicule ? ou quelles sont les démarches à effectuer ?
Merci pour votre aide.
Cordialement.

Par **Visiteur**, le **22/01/2021 à 16:23**

Bonjour
Si la société n'est pas radiée, il est encore possible de vendre le véhicule.
Vous pouvez vous renseigner officiellement ici...
<https://ants.gouv.fr/Contacter-l-ANTS>

Par **lionel1069**, le **25/01/2021 à 20:20**

Merci beaucoup pour votre réponse.
Il y a t'il une différence entre cessation d'activité et une radiation?
Par avance merci.
Cordialement Lionel

Par **Visiteur**, le **25/01/2021 à 20:35**

Tant qu'elle n'est pas radiée, la société existe et vous pouvez fournir un Kbis.

Par **lionel1069**, le **29/01/2021** à **14:47**

Merci